



Les toutes dernières nouvelles à l'heure du déjeuner

Nos bureaux: SUDBURY 102 sud, rue Durham, Tel. OS. 4-7591 ou OS. 4-7592

STURGEON FALLS 40, rue Queen, Tel. 1035

ÉDITION DU NORD

LE DROIT

Pronostics: NUAGEUX
Max. aujourd'hui 20 Min. cette nuit 5

LABERGE LUMBER
124, Louis, angle Notre-Dame, Sudbury, Ont.
Tel. OS. 5-8331

STATIONNEMENT GRATUIT

Le numéro: 10 cents

48e année — No 17

OTTAWA, VENDREDI, 22 JANVIER 1960

Sudbury étudie la construction d'un long tunnel



TAXIDERMISTE AMATEUR — Cette photo illustre le passe-temps favori de M. Roger Labrosse: la taxidermie. Il est en train d'emballer un original de 1,300 livres, qu'il ex-

posera devant son garage. M. Labrosse a commencé ce passe-temps il y a deux ans. Déjà un grand nombre d'oiseaux et d'autres animaux sont parmi ses réalisations. (Photo S. Simard)

North Bay dans la LJO l'an prochain?

NORTH BAY (De notre envoyé) — La ville de North Bay aura-t-elle une équipe de hockey dans la Ligue junior de l'Ontario l'an prochain? Si l'on en juge par les résultats de la joute de mercredi soir, qui mettait aux prises les Flyers de Barrie et les Canadiens juniors de Brockville, il semble très probable qu'un changement sera effectué.

Pollock devait se rendre à la joute de mercredi, mais n'a pu le faire.

Une autre probabilité serait que, vu l'intérêt créé dans le junior, il serait possible que les Canadiens juniors, deux fois expatriés, soient encore une fois démenagés et qu'on fasse de North Bay leur hutte personnelle l'an prochain. On croit que Sam Pollock discutera également de cette probabilité.

En effet, 2,320 fervents du hockey se rendaient à l'arène de North Bay afin de voir les Flyers vaincre les jeunes Canadiens au compte de 3-1. De plus, c'est le doyen lui-même du hockey junior au Canada, Hap Emms, instructeur des Flyers qui encouragea fortement les dirigeants du hockey dans North Bay à se joindre à la Ligue junior de l'Ontario et promit d'appuyer une demande faite par cette ville auprès des autorités de l'OHA.

Dans la joute Barrie-Brockville, de la série de la coupe Laurier, deux athlètes canadiens-français furent les seuls compteurs pour les deux équipes. C'est Jeannot Gilbert, produit de Port Alfred, Québec, qui compta les trois buts des Flyers, tandis que Bobby Rousseau, l'as des Canadiens considéré comme un joueur probable avec le Kitchener-Waterloo dans la série du championnat mondial, compta pour les Canadiens.

Bien que l'affiliation de North Bay représenterait plusieurs milles de plus dans la cédule de voyage des équipes juniors, M. Emms déclara qu'il est fortement en faveur de voir North Bay s'affilier. Le gérant de l'arène, Morris Snider, ainsi que Pete Palangio, propriétaire de l'équipe de North Bay, ainsi que plusieurs membres de la commission de l'arène rencontrèrent l'instructeur de Barrie avant la joute et appuyèrent cette suggestion.

Pierre Gagné, un jeune homme de North Bay qui joue maintenant pour Barrie, fut crédité d'une assistance sur le troisième but. Des observateurs de la boîte des journalistes auraient donné une assistance au jeune Gagné lors du premier point des Flyers, mais le compte officiel n'incluait pas le nom de l'athlète de North Bay.

La joute de mercredi soir avait été organisée afin de connaître l'opinion des fervents du hockey en ce qui concerne une affiliation dans le circuit junior. D'après les dirigeants, la réponse est évidente. North Bay serait prête à supporter une équipe junior!

C'est Rousseau qui donna l'avance aux Canadiens de la première période, déjouant le gardien W. Rutledge après avoir pris un relais d'André Drolet.

Mais, on se demande si Sammy Pollock, un autre expert dans l'organisation du hockey, n'aura pas quelque chose à dire à ce sujet puisqu'il doit se rendre dans cette ville mardi ou mercredi prochain afin de discuter des probabilités de former un club professionnel, lequel s'affilierait à la ligue professionnelle de l'Est. M.

Mais ce fut Jeannot Gilbert, un joueur abandonné par les Canadiens au début de la saison, qui fit mériter le choix de cette équipe. Il compta les trois buts de Barrie, un dans la seconde période et deux à la troisième.

Le jury a recommandé qu'on place des réflecteurs et des chiffres lumineux sur les wagons.

Le jury a recommandé qu'on place des réflecteurs et des chiffres lumineux sur les wagons.

Le moment de la tragédie M. Louis Bergeron de Laforce au Témiscamingue conduisait un camion qui est allé s'écraser sur un wagon d'un convoi de marchandises du Pacifique-Canadien.

Le moment de la tragédie M. Louis Bergeron de Laforce au Témiscamingue conduisait un camion qui est allé s'écraser sur un wagon d'un convoi de marchandises du Pacifique-Canadien.

Le rapport se termine en soulignant les 81 appels de différents nature reçus dans la ville de North Bay en plus des travaux d'inspection accomplis par le surveillant spécial.

Le tableau suivant illustre les pertes occasionnées par les incendies depuis 1950:

1950	\$108,681.37
1951	\$74,225.55
1952	\$313,215.90
1953	\$137,314.63
1954	\$75,041.27
1955	\$141,627.11
1956	\$110,976.23
1957	\$262,997.94
1958	\$233,349.76
1959	\$35,965.76

Le rapport se termine en soulignant les 81 appels de différents nature reçus dans la ville de North Bay en plus des travaux d'inspection accomplis par le surveillant spécial.

Le tableau suivant illustre les pertes occasionnées par les incendies depuis 1950:

1950	\$108,681.37
1951	\$74,225.55
1952	\$313,215.90
1953	\$137,314.63
1954	\$75,041.27
1955	\$141,627.11
1956	\$110,976.23
1957	\$262,997.94
1958	\$233,349.76
1959	\$35,965.76

Accroissement du tourisme dans l'Ontario

NEW LISKEARD (PC) — L'hon. Wilfrid Spooner, ministre des Terres et Forêts de l'Ontario, a prédit mercredi soir un accroissement considérable de va-et-vient des touristes dans le Nord-Est de la province. Il prévoit également un brillant avenir pour l'industrie et l'agriculture de cette région.

M. Spooner a rappelé la nouvelle annoncée par le trésorier provincial au sujet de la construction d'un nouveau pont à Sault-St-Marie, le printemps prochain. Selon le ministre ce pont et le parachèvement de la route Timmins-Folyet-Chapleau-Sault-St-Marie va augmenter le nombre des touristes dans cette région.

On a oublié de placer le petit avion

MONTREAL (PC) — Au cours des trois dernières années, un avion-jouet a été placé à plusieurs reprises au-dessus de la statue de la Sainte-Vierge dans l'église Notre-Dame, l'un des sites historiques de Montréal.

Le Dr Berry a souligné au comité que les cantons unis de Neelon-Garson ne sont plus maintenant directement intéressés à cette affaire et que le territoire concerné par ce projet d'égouttement est maintenant entièrement sous la juridiction du grand Sudbury. Il a suggéré de passer à l'action aussitôt que possible afin d'en arriver à une décision.

Un vaste projet au coût de \$6 millions

SUDBURY — Des décisions positives ont été prises en rapport avec le problème de l'écoulement des eaux-vannes à Sudbury, lors de l'assemblée de mercredi soir qui réunissait les membres du comité spécial des égouts.

À la suite de consultations avec le Dr A.E. Berry, de Toronto, gérant de la Commission des ressources hydrauliques de l'Ontario, le comité a recommandé au Conseil l'adoption d'un règlement autorisant une entente avec la Commission afin qu'un ingénieur puisse entreprendre des relevés et dresser des plans en vue de la percée d'un tunnel d'égouttement.

Un tel relevé, qui coûtera environ \$43,000, déterminera si oui ou non les égouts pourraient être conduits du quartier McKim nord vers une usine d'épuration au lac Kelly, au moyen d'un tunnel creusé sous la ville à travers le roc solide.

L'idée du tunnel a été mise de l'avant, il y a trois ans, par l'ingénieur W.C. Jarrett, un ingénieur minier à l'emploi de l'International Nickel Company, selon des conceptions familiaires à un ingénieur minier.

Avant l'annexion, le projet du tunnel Jarrett, connu aussi depuis ce temps, suscitait diverses réactions de la part des ingénieurs et des membres des Conseils des trois municipalités concernées: Sudbury, McKim et Neelon-Garson. En conséquence ce projet de l'écoulement des eaux-vannes n'a pas eu de suite.

Le but de l'enquête recommandée par le comité spécial de mercredi soir est justement de déterminer si ce projet est réalisable. Le Dr Berry a dit au comité qu'il enverrait à Sudbury d'ici lundi une formule spéciale de règlement qui sera déposée sur la table du Conseil mardi soir prochain. Si la proposition est acceptée, elle sera envoyée à Toronto pour obtenir l'approbation de la Commission des ressources hydrauliques de l'Ontario, jeudi prochain. Ensuite elle sera soumise à la Commission municipale de l'Ontario.

Le Dr Berry, ces procédures prendront environ deux semaines. Le relevé des ingénieurs durera environ trois mois et demi. Les résultats obtenus seront alors présentés au Conseil qui décidera lequel des systèmes qu'on devra construire.

Pendant ce temps, le comité a aussi recommandé que la Commission des ressources hydrauliques entreprenne l'élaboration des plans d'un système d'égouts qui pourrait être connecté avec l'importer lequel des plans finaux qui sera adopté.

Une autre recommandation demandée que le personnel de l'ingénieur municipal devrait immédiatement entreprendre l'élaboration des plans d'égouts qui desserviraient les quartiers de la ville non encore pourvus de ces services publics.

Un rapport complet sera remis au comité pour une autre recommandation au Conseil.

Formation d'un comité spécial

SUDBURY — Un comité spécial de liaison a été nommé mercredi soir par le bureau des commissaires de Sudbury pour s'occuper des problèmes ouvriers qui surgissent parmi les employés de la ville d'ici à ce qu'un nouveau contrat collectif soit négocié.

Le maire Bill Edgar et les chefs de service concernés par des problèmes spécifiques ont été choisis pour rencontrer un comité semblable qui sera nommé par l'Union nationale des employés des services publics. Depuis le premier janvier, alors que Sudbury, le canton McKim, le village Froot et la partie ouest du canton Neelon se sont unis pour former la nouvelle et plus grande ville de Sudbury, aucun contrat n'a été signé entre l'union et la municipalité.

Explosion imminente au Sahara

PARIS (PA) — Le Gouvernement français a annoncé hier que l'interdiction absolue des envois au-dessus d'une vaste région du Sahara, signe avant-coureur de l'explosion d'une bombe atomique, sera en vigueur dès aujourd'hui.

Le commissaire Bill Inch a donné l'assurance aux représentants de l'union qu'aucun chef de département n'abusera ou prendra avantage du fait qu'il n'y a plus de contrat. Il a dit que tous les employés seront traités avec justice.

M. Gray craignait cependant que les chefs de département apportent des changements d'ici à ce qu'un contrat soit en vigueur ce qui placerait l'union dans l'obligation de négocier à nouveau pour l'obtention des bénéfices obtenus par les années passées.

Lewis exige une amende contre les non-votants

SUDBURY — Le préfet suppléant des cantons unis de Neelon-Garson a proposé que les votants qui n'ont pas usé de leur droit de suffrage lors des récentes élections soient condamnés à une amende de deux dollars.

M. Harold Lewis a présenté cette proposition durant l'assemblée du Conseil municipal, mercredi.

Selon lui, le petit pourcentage de 47 pour cent est une "disgrâce". Ceux qui n'ont voté devraient être condamnés à une amende à moins qu'ils aient une raison valable.

"Je crois que dans un tel cas plusieurs personnes se diraient malades le jour des élections", a dit le préfet Leo Jones, "et nous aurions de grandes difficultés à prouver qu'ils ne l'étaient pas".

Comme la proposition de M. Harris n'avait pas de second, on n'a pu lui donner suite.

Les deux parties en étaient arrivées à une impasse sur la question lorsque James O. Robertson, représentant, pour le Nord de l'Ontario, du Congrès du travail du Canada, suggéra qu'un comité spécial soit formé pour s'occuper des problèmes qui surgissent d'ici à ce qu'un contrat soit négocié. Il déclara au bureau des commissaires qu'il avait déjà eu à résoudre un problème identique dans le Toronto métropolitain et que l'idée d'un tel comité s'était révélée satisfaisante.

Nouveau projet pour le Manoir

Par Roger POIRIER

SUDBURY — A peine la nouvelle aille du Manoir des Pionniers de Sudbury est-elle terminée, que déjà on songe à la nécessité d'en construire une autre cette année.

La question a été soulevée mercredi soir à la réunion du Bureau des directeurs, au moment où on était à l'étude du budget du Manoir pour 1960. Les dépenses que nécessiterait la construction d'une telle extension n'étant pas incluses dans le budget à l'étude, on crut nécessaire d'en remettre l'approbation à plus tard, après qu'une décision aura été prise au sujet de la construction.

Lorsque le président, M. Louis Desmarais, a demandé au surintendant Paul Adam s'il

avait besoin de plus d'espace, ce dernier lui a répondu que le grand problème de l'heure était le manque d'espace pour les vieillards qui ont besoin de soins médicaux, et que de plus, l'infirmerie de la résidence était trop petite. M. Adam a tenu à faire remarquer que d'ici la fin de 1960, on manquerait certainement d'espace pour les résidents qui ne nécessitent que des soins normaux et, qu'avec l'espace actuellement disponible, il serait impossible de donner satisfaction à tous ceux qui attendent.

"Quelques-uns doivent attendre si longtemps qu'ils ont le temps de tomber malades avant qu'on ait de la place pour les admettre", a fait remarquer M. Adam.

Ala suggestion du secrétaire,

une réunion spéciale des directeurs aura lieu la semaine prochaine pour discuter le projet. Lorsque M. Louis Desmarais, président du Bureau, a été consulté à ce sujet par le journaliste du "Droit" il a dit qu'il était un peu tôt pour se prononcer clairement sur la question, parce qu'elle n'est encore qu'au stade de projet. Toutefois, M. Desmarais ajouta que si une décision est prise la semaine prochaine pour construire une autre extension, ce sera probablement pour 25 ou 30 lits, et que le coût de construction revient en général à \$3,500 du lit. On peut donc dire qu'il s'agit d'un projet de l'ordre de \$87,500 à \$125,000 en se basant sur ces chiffres. Si la construction se limitait à 16 lits seulement, c'est-à-dire à

l'accommodation des résidents qui nécessitent des soins particuliers, la dépense ne serait plus que de \$56,000.

Le coût d'entretien, de pension et de construction de telles institutions est défrayé en partie par une contribution mensuelle de \$46 de la part des résidents. L'autre partie, la plus importante, est défrayée par des octrois dans une proportion de 30 et 70 pour cent, par les municipalités participantes et le gouvernement provincial. Lorsqu'un résident vient d'un secteur non organisé de la région, le solde est totalement payé par le gouvernement provincial.

Budget révisé

M. Desmarais nous dit qu'advenant que le Bureau des directeurs

(Suite à la page 9, col. 5)

VOIR AUTRES NOUVELLES DU NORD EN PAGES 3 et 9

L'Expo 1960 du 19 au 27 août

C'est du 19 au 27 août qu'aura lieu, cette année, l'Exposition d'Ottawa. Voilà la nouvelle qu'a annoncée le gérant général de l'Association de l'Exposition du Canada...

Grande soirée du club 4-H le 28 février

NEDELEC (DNC) — Le 28 février au soir, aura lieu une soirée donnée par le Club 4-H des filles. Cette soirée débutera par l'hymne 4-H interprété par tous les membres du club.

Parade de mode Depuis le début de l'année, les filles travaillent à se confectionner une blouse et une jupe 4-H. A cette soirée, on les verra paraître sur le théâtre avec leur costume, en plus d'autres modèles de robes originales.

Le rapport financier fait voir que l'Expo a rapporté la somme de \$427,848. Moins les dépenses de \$308,186, le profit s'établit donc à \$119,662.

Le terrain lui-même a rapporté la somme de \$158,316. Les dépenses se sont chiffrées par \$140,618, ce qui laisse un profit net de \$17,697.

Les recettes extraordinaires ont été de \$6,611. Les dépenses administratives ont été de l'ordre de \$54,375. Si on enlève le montant de \$25,000 versé à la ville d'Ottawa, le profit brut se chiffre par \$64,594. Les améliorations apportées au terrain et aux édifices ont coûté \$63,355, ce qui laisse un profit net pour l'année de \$1,240.

MAGASIN de VIANDE SUNBEAM Rodolphe PAQUETTE, gérant 429, rue Laforest Sudbury SERVICE ET QUALITE

Améliorations au FOYER

LABERGE LUMBER 124, rue LOUIS (angle Notre-Dame) Tél. OS. 5-8331

Maintenant vous pouvez faire toutes ces modifications à votre foyer selon le mode de paiements différés de Laberge.

UTILISEZ NOTRE MODE DE PAIEMENTS DIFFERES Aucun paiement avant JUIN 1960

LABERGE LUMBER 124, rue LOUIS (angle Notre-Dame) Tél. OS. 5-8331

STATIONNEMENT GRATUIT

"La chronique universitaire" présente DES SUJETS D'ACTUALITE par des PROFESSEURS EMINENTS

Chaque dimanche à 11 h. 45 p.m. CFBR-550

EDITION DU NORD

2,000 plaques vendues en 1959

VILLE-MARIE (DNC) — Près de 2,000 plaques pour automobiles de promenade ont été émises au cours de 1959, au bureau des licences du comté de Temiscamingue...

Victoire de Field sur les As du cercle Champlain

FIELD (DNC) — Les As de Field ont triomphé des Canadiens du Cercle Champlain de Sturgeon Falls au compte de 6 à 4 jeudi, le 14 janvier, à Field.

Les compteurs des As de Field sont: Sammy Jackson, 3 buts; Pierre Langevin, Jeannot Leblanc et Lesley Dokist. Chez les Canadiens de Sturgeon, Joseph Marleau, 2 buts, Gérald Guindon et Marcel Prieur.

Dimanche le 17 janvier, les As de Field remportaient une autre victoire contre les As de Sturgeon. Cette fois la partie se terminait au compte de 6 à 4.

Dames fermières de Fugèreville FUGÈREVILLE (DNC) — Le 14 janvier dernier avait lieu la première réunion des dames fermières de Fugèreville pour 1960.

Mme Martial Brassard, présidente, souhaita la bienvenue et en même temps une bonne et heureuse année aux quelque 33 dames présentes.

Après l'acceptation des procès verbaux, on passa à la soirée récréative. C'était un plaisir pour chacune de chercher son numéro correspondant pour l'échange des cadeaux.

Tout en attendant le café, Mme LeBel chanta quelques chansons à répondre, agrémentées d'un petit verre de vin que l'on but à sa santé.

Reprise des cours de préparation au mariage

VILLE-MARIE (DNC) — Une série de 14 cours de préparation au mariage, destinés spécialement aux futurs mariés de la région reprennent après une absence d'une quinzaine.

Ces jours qui se donnent à l'école Moffette, tous les maris soir doivent se terminer à Pâques par une grande soirée sociale et la remise officielle des certificats attestant l'assiduité et les bons résultats obtenus.

Le premier cours donné par le R.P. Lucien Meunier portait sur "La législation ecclésiastique sur le mariage".

Le Dr Pierre Gaboury, professeur de physiologie, le notaire Paul Damesnil donnera une conférence sur les contrats de mariage.



EXPULSION DE CUBA — L'ambassadeur d'Espagne à La Havane S. Exc. M. Juan Pablo de Lojendio, à gauche, a été expulsé de la capitale cubaine hier soir. L'ordre d'expulsion a été émis par le premier ministre Castro lui-même, qu'on aperçoit à droite.

Un vent de nationalisme souffle au Basutoland

TEMISKAMING (DNC) — Dimanche soir dernier, la population de Temiskaming avait le bonheur de revoir au milieu d'elle, Mère Louise-Thérèse, qui s'était conquis l'affection de toute la population durant son séjour à Basutoland.

Après 10 ans en mission au Basutoland, elle vint faire connaître aux gens heureux du Canada les souffrances et les privations de ces populations noires qui ont besoin de la compréhension et de la générosité de leurs frères, qui vivent dans le luxe, pour élever leur niveau de vie matérielle et intellectuelle.

Les RR. SS. s'occupent des enfants pauvres, construisent des écoles, soignent les malades indigents, entretiennent un noviciat pour les sœurs indigènes.

Lors de sa conférence à ses amis, elle fit part de la situation inquiétante qui existe dans ce pays du Continent noir. Le M. Fred Matters de North Bay, surintendant des agences indiennes, a dit aux travailleurs sociaux de la Société de l'aide à l'enfance de Sudbury que la politique de son département est de placer les enfants qui ne viennent pas d'une réserve en dehors des réserves.

Les travailleurs sociaux qui exercent leurs fonctions dans des réserves ont dit que leur principale difficulté est de prouver un foyer nourricier pour les adolescents.

La Société de l'aide à l'enfance a remplacé la division des Affaires indiennes en 1954.

Changements dans l'horaire de la ligue

STURGEON FALLS — Le secrétaire de la ligue Ouest Nipissing, M. Jean-Paul Ferlatte, désire publier le reste de la feuille. Il y avait eu erreur dans la dernière qui a été publiée. Voici les parties qui restent à jouer.

JAN. 24 — Stg. Aces à Canadien; Field à Verner. JAN. 27 — Stg. Aces à Verner; Field à Canadien.

JAN. 31 — Canadien à Verner; Field à Stg. Aces. FEB. 3 — Canadien à Stg. Aces; Verner à Field.

FEB. 7 — Verner à Stg. Aces; Canadien à Field. Il y a aussi changement dans le classement des équipes:

Field Aces 7 5 1 1 11 Verner Meteors 7 3 3 1 7 STG. Aces 7 3 3 1 7 Canadiens 7 1 5 1 3

Le résultat des 3 dernières parties est comme suit: Stg. Aces 4, — Field Aces 6; Verner 7, — Canadien 3; Canadien 1, — Stg. Aces 1.



Le club Royal de Temiskaming subit deux défaites en 2 jours

TEMISKAMING (DNC) — Le Royal, de Temiskaming, a subi une deuxième défaite en deux jours aux mains de l'équipe de Sundridge. Dimanche après-midi, ils s'en sont tirés avec une défaite de 5 à 1 après une partie qui s'est déroulée sous une atmosphère très tendue durant la deuxième période.

Le Sundridge y alla de 3 buts, et le Royal ne put réussir qu'un seul but à cette deuxième période, le seul de la partie. Percival, qui s'était mérité une assistance sur le premier but, y alla de 2 buts pendant cette période mouvementée.

Voici les alignements pour le Royal: B. Schade, Jones, Smith, Larochelle, A. Lemieux, C. Lemieux, Callakan, Brunton, Collins, Hogan, Kelly, Gretti, Turner, Goulet et Ryan.

Le Sundridge: B. M. Young, Oshell, Anderson, Boyer, Hill, D. Young, Odrowski, D. Johnston, R. Johnston, Percival et McDonald.

SOMMAIRE Première période Sundridge: Oshell 4.02 (R. Johnston, Percival) Puntions: Collins, 2.53; Anderson, 2.53; D. Johnston, 5.46; Collins, 15.40.

Deuxième période Sundridge: Percival 9.14 (McDonald, Anderson) Royal: Jones 13.40 (Kelly) Sundridge: Percival 15.45 (R. Johnston) Sundridge: Boyer 17.11 (Oshell, Anderson)

Puntions: Brunton 1.55, Hogan 4.13, R. Johnston 4.13, Brunton 11.18, Schade 14.32, Larochelle 15.07, Odrowski 15.52, D. Johnston 19.46.

Troisième période Sundridge: Hill 13.11 (Boyer) Puntions: Anderson 6.16, Boyer 18.01.

La dépouille mortelle reposait aux salons Janise Brothers. Le service a été chanté en l'église St-Jérôme. L'inhumation a eu lieu au cimetière catholique.

Elections chez les Lacordaire

GUIGUES (DNC) — Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc de la paroisse de St-Bruno-de-Guigues ont tenu leurs élections annuelles récemment.

Chez les Lacordaire, M. André Côté fut élu président, M. Roméo Rochelleau, vice-président, et MM. Jean-Rock Laperle, Wilbrod Côté et Claude Côté, conseillers.

Chez les Jeanne d'Arc, le Conseil se compose comme suit: Mlle Huguette Côté, présidente; Mme Anatole Larocque, vice-présidente; Mmes Philibert Guay, Gérald Ethier et Sylvio Bérubé, conseillères.

Lors de cette réunion, M. et Mme Roger Côté ont reçu leur décoration pour dix ans d'abstinence, et Mme Henri Bérubé, sa décoration pour cinq ans d'abstinence.

Cette assemblée était présidée par M. Maurice Drolet, président sortant de charge.

ANNONCES CLASSÉES 4 cents le mot MINIMUM 40 cents chaque fois

PORTEURS DE JOURNAUX DEMANDES IMMEDIATEMENT S'ADRESSER EN PERSONNE AUX BUREAUX

DU JOURNAL LE DROIT SUDBURY 102 sud, rue Durham, chambre 307

NORTH BAY ROLLAND LAMOTHE, 1653, rue Wylde, STURGEON FALLS 40, rue Queen

Garçons de 11 à 13 ans demandés pour passer des journaux. Commission intéressante. Excellentes courses établies.

AVIS LEGAUX et DEMANDES DE SOUMISSIONS

NOTICE HEREBY GIVEN OF THE PASSING OF BY-LAW NUMBER 3 ON THE 12th day of November, 1959 by the Board of Trustees of the Roman Catholic Union Separate School of the Township of Hazar, 1, in the Township of Hawry (Village of Markstay, Ontario), to borrow the sum of SIXTY THOUSAND (\$60,000) DOLLARS for the purpose of adding two classrooms and one general purpose room to the present building.

The said sum of \$60,000.00 to be borrowed and interest thereon, and the said debentures shall be and the same are hereby made a charge upon the schoolhouse property and premises and by any other real or personal property vested in the Board and upon the separate school rates imposed by this Board. The purpose of paying said debentures is 20 instalments on the 30th of October in each of the years 1960 to 1979 inclusive, together with interest at the rate of 6 1/2% per annum payable annually. If no application to quash this by-law is made within three months after publication of notice of the passing thereof, the by-law shall be valid notwithstanding any want of substance or form in the by-law or in the time or manner of passing the by-law.

Wm. E. McDonald, Chairman Lisa Demers, Sec. Treas.

J. P. RAYMOND Assurance Feu - Auto - Vie 147, rue Notre-Dame, SUDBURY, Téléphone: OS. 3-6832 VERNER, Ontario, Téléphone: Verner 33

Les tarifs du "Droit" EDITION DU NORD POSTE 3 mois \$4.00 6 mois \$7.00 12 mois \$12.00 DOMICILE 45c par semaine

ASSURANCE VIE ET GENERALE Tel. YU. 3-4800 STAN GAUTHIER CENTRE COMMERCIAL AZILDA

Friction entre...

(Suite de la première page)

s'est rendu à Brantford, en banlieue de Toronto, où il a rencontré plusieurs coroners ainsi que des procureurs de la Couronne. Cette réunion n'avait certes pas l'envergure de celle tenue à Ottawa, mais elle a servi de sondage quant à la valeur de telles rencontres.

Le procureur général, ainsi que le président de l'Association médicale d'Ontario, division des coroners, le Dr D. Gemmill, ont admis qu'il existe de toute évidence une friction entre les coroners, et cela, non seulement dans la province d'Ontario, mais à travers tout le pays. Il attribue la cause d'un tel état de choses au fait que les coroners ne connaissent pas suffisamment leurs prérogatives et le "modus operandi" lors de la tenue d'une enquête.

Mais toute cette bishille et ces mésententes semblent devoir exister à cause de la loi des coroners, mille fois périmée. Les derniers amendements apportés à cette loi remontent à 1939.

Dans un discours qui a duré plus de 45 minutes, le procureur général adjoint, Me E. H. Silk, a reconnu sans ambages qu'il se produit, à travers toute la province, une foule d'anomalies lors de la tenue des enquêtes du coroner. Il n'en attribue pas la cause à un manque de conscience ni de la part des coroners, ni de la part des procureurs de la Couronne, mais bien à l'ignorance du "modus operandi".

Le procureur général a parlé de la bonne et saine administration de la justice. Le président de l'Association médicale d'Ontario, le Dr Gemmill, a insisté pour que "justice soit faite" et, pourtant, à la lumière des déluges de questions posées par une cinquantaine de coroners présents à la réunion, ne s'est-on pas posé la question, à savoir, si, à cause de ce qu'on a appelé "un manque" de la part du législateur, justice, en ce qui a trait aux enquêtes, du coroners, pouvait en définitive être faite.

Le ministre adjoint, Me Silk, parlant des frictions qui se pro-

duisent trop fréquemment hélas entre les coroners et les procureurs de la Couronne, s'est dit d'avis que chacun d'eux devrait reconnaître ses capacités, soit en matière médicale ou légale, mais ne devrait pas essayer de jouer les deux rôles: celui de médecin et d'avocat. D'après lui, si chacun jouait son rôle, il existerait moins de conflits entre les deux groupes.

Le procureur adjoint, Me Silk, dans son discours, a brossé la situation ou se trouvent aujourd'hui nos coroners. Il a reconnu que les 450 coroners de la province ont été nommés sans avoir reçu d'entraînement ou de directives. Et ici, il faut également rappeler les déclarations de certains adjoints au procureur de la Couronne qui, à la suite des remarques faites par M. Silk, ont avoué ignorer une foule de détails relatifs à la tenue d'une enquête du coroner. Ils ont donné comme raison que personne ne leur avait enseigné.

A maintes reprises, des coroners se sont levés pour demander au conférencier comment il fallait agir dans un cas comme celui-ci ou dans un cas comme celui-là. Aucun article de loi pouvait leur être apporté en réponse. Me Silk se contentait de dire: "Dans chaque cas, il faut vous en remettre à votre jugement." Plusieurs coroners n'étaient pas satisfaits de cette réponse, et les journalistes l'ont su.

A la fin de sa conférence, il a tout de même insisté pour que les enquêtes soient tenues le plus tôt possible après la mort de la personne en question.

Selon la loi provinciale des véhicules-moteurs, une enquête du coroner doit avoir lieu à la suite de tout accident mortel de la circulation, et ce en deçà de 21 jours. Quant aux autres cas, le tout demeure à la discrétion du coroner.

Comme telle, toute enquête du coroner relève du domaine civil et non criminel. C'est-à-dire que l'on ne tient pas une enquête du coroner afin de déterminer si un tel ou un tel doit être accusé de meurtre, de viol, ou de conduite dangereuse à volant. L'enquête, en définitive, n'a pour but que d'éclaircir la population sur les incidents qui se produisent, et, ce faisant, montrer au peuple que justice est faite. C'est le rôle de la police et du procureur de la Couronne à déterminer immédiatement après la mort, avec l'aide du coroner il va sans dire, si une accusation doit être portée. Il n'est pas nécessaire ici d'attendre la tenue d'une enquête du coroner.

Plusieurs autres points intéressants furent soulevés durant ces importantes assises, principalement sur le manque de coordination qui semble exister entre les provinces en ce qui a trait à la tenue d'une enquête du coroner. L'uniformisation n'existe pas.

A ce propos, l'accident mortel d'une jeune skieuse d'Ottawa, âgée de 9 ans, survenue à Camp Fortune, près de Hull, il y a quelque temps, a soulevé une intéressante discussion.

D'après les informations de la police, l'accident est survenu dans la province de Québec, mais l'enfant est morte à Ottawa, dans la province d'Ontario.

Le procureur général, Me Kelsa Roberts, a admis que l'enquête du coroner doit avoir lieu à l'endroit où est décédée la victime. Dans ce cas-ci, il n'était donc pas du ressort d'un coroner de la province de Québec à décider si oui ou non il devrait y avoir enquête, mais bien au coroner, ou plus précisément au procureur de la Couronne du comté de Carleton, à Ottawa.

Cette question fera l'objet d'un article qui paraîtra dans "Le Droit" prochainement.

Plusieurs personnes ont pris la parole lors de cette réunion, notamment le Dr Smiric Lawson, coroner en chef de la province. Me A. A. Russell, du bureau du procureur général, le Dr M. O. Klotz, pathologiste d'Ottawa, le Dr W. J. Deadman, examinateur médical de Toronto, le Dr H. Ward Smith, directeur du bureau des recherches médico-légales, de Toronto, et plusieurs autres.

On remarqua aussi l'inspecteur W. Reevley, de la Sûreté provinciale d'Ontario, détachement de Cornwall, ainsi que le sergent M. Woolfgang, de la Sûreté provinciale également; le député provincial d'Ottawa-Ouest, Me Erwin Haskett, et le député provincial d'Ottawa-Sud, M. Don Morrow, et nombre d'autres.

Mort d'un pionnier des mines d'uranium

TORONTO (PC) — M. Arthur Shore, un pionnier du développement des mines d'uranium en Ontario, a laissé une succession de \$30,326. C'est ce qui a été révélé, lorsque son testament a été homologué mercredi.

Le prospecteur Shore est mort à Burks Falls, en juillet dernier. Cette localité est située à 50 milles au sud de North Bay. Il était le président de Eagle Next Mines et le directeur de Faraday Uranium Mines.

Sa succession se compose en partie de droits de surface sur 350 acres de terrain dans le canton Faraday et 200 acres dans le canton Dunnington, tous situés dans le comté Hastings. La succession sera divisée parmi 523 enfants.

C'est facile, c'est profitable de placer une annonce classée dans les pages de "L'Édition du Nord" du "Droit".

NOUVELLES DU NORD

LE DROIT

SUBURRY: tél. OS. 4-7591 — STURGEON FALLS: tél. 1033

NOUVELLES DU NORD

VENDREDI, 22 JANVIER 1960 — EDITION DU NORD —

Neuf



FETE AMICALE — A la suite de la victoire de leurs favoris, un groupe de jeunes de Temiskaming s'est réuni pour continuer dans la joie la bonne atmosphère créée par la victoire de l'équipe de hockey du Cercle des

(Photo S. Simard)

Dernières retouches au Manoir des vieillards

SUBURRY — Ce ne sont plus des petits détails qui retardent l'entrée des 27 nouvelles résidentes au Manoir des pionniers de Suburry.

Les directeurs ont fait une visite d'inspection de la nouvelle aile en compagnie de l'architecte Yves Fortin qui en avait tracé les plans.

La nouvelle aile a été conçue avec l'idée d'offrir aux personnes âgées qui l'habitent, le maximum au confort. Elle comprend sept chambres de quatre lits chacune, pour former un total de 28 lits. De plus, une chapelle a été construite afin que les résidents puissent assister à la messe ou aux offices religieux, dépendant de la religion qu'ils pratiquent.

L'architecte Yves Fortin a dit que tout était prêt, à l'exception de quelques accessoires électriques et de quelques retouches de peinture. Il y a encore beaucoup de travail à faire cependant pour finir l'intérieur de la chapelle. La nouvelle aile offre également une excellente protection en cas d'incendie, des dispositifs d'avertissement s'y trouvent ainsi que certaines méthodes d'isolement.

Une moitié de l'aile se trouve à l'est, et l'autre à l'ouest, ce qui veut dire que pour une partie de la journée le soleil chauffe le côté est et l'autre côté, le côté ouest. Afin d'éviter une trop grande chaleur du côté ensoleillé, des contrôles thermostatiques ont été placés de chaque côté de manière à ce que le chaleur soit contrôlée indépendamment.

Finalment, le secrétaire Georges Turge a suggéré de faire coïncider l'ouverture officielle de la nouvelle aile, qui a coûté \$92,000, avec la tenue de la convention, à Suburry, de l'Association des municipalités de la région de Suburry, dont M. Frank Dennie, l'un des directeurs du Manoir, consultera son frère à ce sujet. Les représentants des municipalités qui ne sont pas membres de l'association seraient également invités.

Les directeurs ont enfin autorisé M. Paul Adam à assister à la convention de l'Association des surintendants et intendants des maisons pour personnes âgées qui sera tenue à Fort Frances les 7, 8, 9 et 10 juin prochain.



jeunes de Temiskaming sur celui de North Bay, au compte de 11-9. On reconnaît sur cette photo, de gauche à droite, Mlle Lucille Chayer, M. André Boudreault, et Mlle Lise Thibodault.

(Photo S. Simard)

Nouveau... (Suite de la première page)

recteurs juge nécessaire et décide en principe de construire une autre aile au Manoir des pionniers, à la réunion de la semaine prochaine, il faudra alors reviser le budget et y ajouter cette dépense. Un architecte sera consulté, et on demandera l'approbation de Toronto. Par ailleurs, une lettre sera envoyée aux municipalités intéressées, et leurs opinions seront demandées.

On peut prévoir qu'une question assez importante sera soulevée par ce projet: ce n'est de savoir si les directeurs du Manoir des pionniers désirent voir l'institution prendre des proportions toujours plus considérables. Il était apparemment évident à la réunion de mercredi que tous jugeaient nécessaire l'expansion projetée, surtout en ce qui concerne les vieillards malades, mais après la réunion de la semaine prochaine, et après que les municipalités auront fait connaître leur pensée, la chose sera beaucoup plus claire.

Le secrétaire George Turner dit pour sa part que la province n'est pas en faveur d'un nombre de plus de 250 lits dans de telles résidences. Le Manoir des pionniers en a présentement 140, et lorsque les 28 nouvelles résidentes viendront habiter la nouvelle aile, probablement à la fin du mois, la population du Manoir sera alors de 168.

L'approbation du budget se fera donc après qu'une décision aura été prise relativement au projet.

Prévisions budgétaires

En ne considérant pas le projet déjà mentionné, ni les dépenses de capital, le secrétaire George Turner estime que le budget pour l'année courante devrait être de \$263,216 au total.

Il estime que les revenus seront dans l'ordre suivant: contribution des résidents: \$32,303.20; chambre et pension payée par les employés: \$5,000; ristourne des taxes de vente par exemption indirecte: \$800; octroi de la province d'Ontario: \$53,044.16; contribution des municipalités: \$82,019.21. Tous ces revenus représentent un total de \$263,216.57.

Les dépenses seront réparties dans l'ordre suivant: pour les résidents venant des municipalités organisées: \$187,002.00; pour ceux qui viennent des territoires non organisés: \$27,275.00; compte d'emprunt: \$47,939.57; ce qui fait un total de \$263,216.57.

Soulignons ici qu'il ne s'agit pas d'un budget officiel approuvé par les directeurs, mais plutôt d'un estimé budgétaire qui sera soumis à l'approbation de ces derniers, après qu'ils auront pris une décision quant au projet d'agrandissement.

L'estimé précédent est en considération de 168 résidents, et d'un personnel accru de 34 à 42, représentant un moyen d'un membre du personnel pour quatre résidents, et une révision des salaires s'élevant au total de \$4,500.

On inspecterait les bagages des voyageurs

WASHINGTON (PA) — Un projet de loi qui obligerait les compagnies aériennes à effectuer l'inspection des bagages et des marchandises, avant les envois, pour découvrir les bombes et autres engins de destruction, a été introduit à la Chambre des représentants, hier.

PRONOSTICS

(Observatoire du Canada)

NUAGEUX

MAXIMUM aujourd'hui 20
MINIMUM cette nuit 5

SOMMAIRE: Nuageux avec neige occasionnelle. Peu de changement dans la température. Vent du nord de 15 milles.

Horaires de télévision

CKGN — TV — CANAL 10 NORTH BAY

VENDREDI 22 JANVIER

12.00 — Easy Listening
1.30 — Discorama
2.00 — Les steins
2.30 — Nursery School Time
3.00 — L'Écran
3.30 — L'Écran
4.00 — L'Écran
4.30 — L'Écran
5.00 — L'Écran
5.30 — L'Écran
6.00 — L'Écran
6.30 — L'Écran
7.00 — L'Écran
7.30 — L'Écran
8.00 — L'Écran
8.30 — L'Écran
9.00 — L'Écran
9.30 — L'Écran
10.00 — L'Écran
10.30 — L'Écran
11.00 — L'Écran
11.30 — L'Écran
12.00 — L'Écran

Cinéma COTE MORALE

- 1 Ne semble attirer aucun danger pour le public en général.
- 2 Ne convient qu'aux personnes adultes formées.
- 3 Film qui présente un danger unique.
- 4 A attirer l'attention, et à rejeter par tous.
- 5 Film dont nous n'avons pas le coté.



25e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE — M. et Mme Matte Larivière, née Béatrice Campeau, ont fêté récemment cet important anniversaire, au cours d'une réception à la salle du Mine Mill de Hamner. Les héros ont reçu une bourse de \$300. L'heureux couple a cinq enfants: Yolande, Edouard, (Mme Constant Leduc), Christian, Gérard, Marcel et Yves. (Photo DNG Hamner)

Ministère réorganisé à Toronto

TORONTO (PC) — Le ministère des Affaires municipales sera réorganisé et prendra plus d'importance d'ici le premier avril, ont annoncé hier le premier ministre Leslie Frost et le ministre des Affaires municipales, l'hon. W.K. Warrender.

Selon le nouveau système, plusieurs fonctions de la Commission des affaires municipales, qui lui "étaient assignées de temps à autre" deviendront la responsabilité du ministère des Affaires municipales.

M. Frost a dit que cette modernisation fait suite à un plan général annoncé la semaine dernière en vue de l'organisation du gouvernement de l'Ontario.

La Commission des ressources hydrauliques fera partie du ministère des Affaires municipales. Ce changement a pour but de faciliter les procédures à suivre par les municipalités qui veulent régler leurs problèmes d'aqueduc, d'égouts, de pollution et autres.

On a aussi annoncé que l'Ontario Northern Railway sera transféré au ministère de la Pêche et du Développement, pour des fins administratives.

Nécrologie

Mme V. Sabourin SUBURRY — Mme Valérie Sabourin, née Valérie McMurtry de Suburry est décédée, mercredi, après une longue maladie, au Manoir des Pionniers de Suburry, à l'âge de 65 ans. Elle était malade depuis près de dix ans.

La défunte était l'épouse de feu Ferdinand Sabourin. Elle laisse dans le deuil, deux fils: Albert de Windsor et Hervé de Suburry; ses frères et sœurs: Ernest de Detroit, Joseph de Californie, Mme Léo Plante de Suburry et Mme G. Charlebois de Suburry. Elle laisse aussi cinq petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée aux salons de la Coopérative funéraire de Suburry. Le départ du cortège funèbre se fera à 9 h.15 samedi pour se rendre à l'église Ste-Anne où le service sera chanté à 9 h.30. L'inhumation se fera au cimetière de Suburry.

Démission

TORONTO (PC) — Le ministre de l'Éducation, l'hon. John Roberts a donné, hier, sa démission comme président de la Commission des ressources hydrauliques de l'Ontario.

Le premier ministre de la province, M. Leslie Frost a annoncé la nouvelle après une réunion du cabinet.

M. C.S. MacNaughton, député conservateur du comté de Huron a été nommé pour remplacer l'hon. Roberts.

Horaires de radio

CHNO - SUBURRY 980 Kilocycles	1.00 - Radio-Journal	7.05 - Listening pleasure
9.00 - Nouvelles	1.10 - Chronique sportive	7.20 - Nouvelles
9.10 - Morning Magazine	1.15 - Carnaval et cascades	7.30 - Meet the artist
9.20 - Suburry Scene	1.20 - Jeunesse dorée	8.00 - News
9.30 - Daily Horoscope	2.00 - Radio-Journal	8.05 - Harvest
9.40 - Morning Magazine	2.05 - Carnaval et cascades	8.20 - Nouvelles
10.00 - Nouvelles	2.10 - Fémnia	8.30 - Harvest
10.05 - Morning Magazine	2.30 - Carnaval et cascades	8.40 - Jamboree
10.15 - News Arrivals	2.35 - Fémnia	9.00 - Irwin Prescott
10.20 - Suburry Scene	2.40 - Carnaval et cascades	9.00 - Circuit
10.30 - Show Business	2.45 - Fémnia	9.00 - Nouvelles de Radio-Canada
10.45 - The Chat	2.50 - Musique western	10.30 - Circuit
10.50 - Interview Time	3.00 - Les visages de l'amour	10.35 - Sports, arts et météo
11.00 - Nouvelles	3.05 - Musique Western	11.10 - Prétend le Métis
11.10 - Cook's Book	4.00 - Nouvelles sportives	11.20 - Nouvelles
11.20 - Suburry Scene	4.10 - Inter-médo	11.30 - Prétend le Métis
11.30 - Quiz	4.15 - Radio Sacré-Coeur	11.40 - Circuit
11.40 - Social News	4.20 - Musique d'orch.	12.00 - Nouvelles, sports et météo
11.45 - Annonce classes	4.30 - Nouvelles	12.05 - Fermeture
12.00 - Nouvelles	4.35 - Fermeture	
12.05 - Luncheon Date		
12.25 - An eye on Everything		
12.30 - Nouvelles		
12.40 - Météo		
12.45 - Sports		
12.55 - Showtime		
1.00 - Nouvelles		
1.05 - Matinée		
1.10 - Nouvelles		
1.15 - Matinée		
1.20 - Nouvelles		
1.25 - Matinée		
1.30 - Nouvelles		
1.35 - Matinée		
1.40 - Nouvelles		
1.45 - Matinée		
1.50 - Nouvelles		
1.55 - Matinée		
2.00 - Nouvelles		
2.05 - Matinée		
2.10 - Nouvelles		
2.15 - Matinée		
2.20 - Nouvelles		
2.25 - Matinée		
2.30 - Nouvelles		
2.35 - Matinée		
2.40 - Nouvelles		
2.45 - Matinée		
2.50 - Nouvelles		
2.55 - Matinée		
3.00 - Nouvelles		
3.05 - Matinée		
3.10 - Nouvelles		
3.15 - Matinée		
3.20 - Nouvelles		
3.25 - Matinée		
3.30 - Nouvelles		
3.35 - Matinée		
3.40 - Nouvelles		
3.45 - Matinée		
3.50 - Nouvelles		
3.55 - Matinée		
4.00 - Nouvelles		
4.05 - Matinée		
4.10 - Nouvelles		
4.15 - Matinée		
4.20 - Nouvelles		
4.25 - Matinée		
4.30 - Nouvelles		
4.35 - Matinée		
4.40 - Nouvelles		
4.45 - Matinée		
4.50 - Nouvelles		
4.55 - Matinée		
5.00 - Nouvelles		
5.05 - Matinée		
5.10 - Nouvelles		
5.15 - Matinée		
5.20 - Nouvelles		
5.25 - Matinée		
5.30 - Nouvelles		
5.35 - Matinée		
5.40 - Nouvelles		
5.45 - Matinée		
5.50 - Nouvelles		
5.55 - Matinée		
6.00 - Nouvelles		
6.05 - Matinée		
6.10 - Nouvelles		
6.15 - Matinée		
6.20 - Nouvelles		
6.25 - Matinée		
6.30 - Nouvelles		
6.35 - Matinée		
6.40 - Nouvelles		
6.45 - Matinée		
6.50 - Nouvelles		
6.55 - Matinée		
7.00 - Nouvelles		
7.05 - Matinée		
7.10 - Nouvelles		
7.15 - Matinée		
7.20 - Nouvelles		
7.25 - Matinée		
7.30 - Nouvelles		
7.35 - Matinée		
7.40 - Nouvelles		
7.45 - Matinée		
7.50 - Nouvelles		
7.55 - Matinée		
8.00 - Nouvelles		
8.05 - Matinée		
8.10 - Nouvelles		
8.15 - Matinée		
8.20 - Nouvelles		
8.25 - Matinée		
8.30 - Nouvelles		
8.35 - Matinée		
8.40 - Nouvelles		
8.45 - Matinée		
8.50 - Nouvelles		
8.55 - Matinée		
9.00 - Nouvelles		
9.05 - Matinée		
9.10 - Nouvelles		
9.15 - Matinée		
9.20 - Nouvelles		
9.25 - Matinée		
9.30 - Nouvelles		
9.35 - Matinée		
9.40 - Nouvelles		
9.45 - Matinée		
9.50 - Nouvelles		
9.55 - Matinée		
10.00 - Nouvelles		
10.05 - Matinée		
10.10 - Nouvelles		
10.15 - Matinée		
10.20 - Nouvelles		
10.25 - Matinée		
10.30 - Nouvelles		
10.35 - Matinée		
10.40 - Nouvelles		
10.45 - Matinée		
10.50 - Nouvelles		
10.55 - Matinée		
11.00 - Nouvelles		
11.05 - Matinée		
11.10 - Nouvelles		
11.15 - Matinée		
11.20 - Nouvelles		
11.25 - Matinée		
11.30 - Nouvelles		
11.35 - Matinée		
11.40 - Nouvelles		
11.45 - Matinée		
11.50 - Nouvelles		
11.55 - Matinée		
12.00 - Nouvelles		

CFCH - NORTH BAY 400 Kilocycles	9.00 - Nouvelles
---------------------------------	------------------